

Assemblée
Générale
19 OCT.
—
2021

20

RAPPORT d'activité

Dans les Vosges,
sur les chemins
de la qualité
architecturale,
urbaine et
paysagère...

ÉDITO

UNE ACTIVITÉ UN PEU À DISTANCE... MAIS UNE ACTIVITÉ TRÈS DENSE

Si les années incontestablement se suivent, celle de 2020 n'aura vraiment pas ressemblé aux précédentes. Singulière à bien des égards, elle restera sans doute longtemps gravée dans les esprits.

Le lundi 16 mars à 19h00, le CAUE des Vosges, subitement contraint au confinement en raison de la pandémie du coronavirus, fermait ses portes au public.



Ordinateurs en bandoulière et dossiers sous le bras, son équipe au complet quittait alors les lieux, sans date de retour, pour une expérience inédite du télétravail qui allait durer huit semaines. Huit semaines de travail à distance durant lesquelles, mesures sanitaires obligent, les communications téléphoniques, les courriels et les visio-conférences ont dû remplacer les déplacements et les rencontres de terrain, si intimement liés à la pratique quotidienne de notre CAUE.

Le 11 mai, le visage souriant des retrouvailles sous le masque, chacun réintérait avec soulagement son bureau. Le temps de reprendre ses marques, de traiter quelques dossiers en souffrance, de convenir de nouvelles dates pour les rendez-vous ajournés, le temps d'organiser de justesse son assemblée générale annuelle, le temps de promouvoir in extremis encore les missions du CAUE sur le plateau de Vosges TV... et le 29 octobre, l'équipe était de nouveau priée de rentrer à la maison ! Sa conscience professionnelle, son agilité et son esprit de solidarité lui permettront alors de tirer parti de l'expérience du premier confinement et d'assurer jusqu'au 15 décembre, date de son retour en présentiel - pour employer un terme devenu très à la mode - la continuité des services de l'association. Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, l'activité en 2020 aura été, en dépit de la crise sanitaire, pratiquement aussi dense et diverse qu'aux cours des exercices précédents.

LES MISSIONS DE CONSEIL

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

UN SERVICE PERSONNALISÉ POUR PROMOUVOIR À DOMICILE LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE, DU PAYSAGE ET DE L'URBANISME

L'aménagement du cadre de vie, la valorisation des richesses et des particularités du département, l'évolution des paysages urbains et ruraux, la promotion d'une architecture inventive et respectueuse des sites sont l'affaire de tous. Tout autant, sinon davantage que quelques projets d'exception, les constructions ou les aménagements ordinaires contribuent à façonner quotidiennement les paysages naturels et construits. Attentifs aux aspirations des porteurs de projets, les professionnels du CAUE tentent également de faire partager une réflexion sur la qualité de l'architecture et de son insertion dans l'environnement.

Les conseils du CAUE ont pour ambition de faire prendre conscience de la dimension collective de tout acte individuel d'aménagement ou de construction. Le CAUE n'a le pouvoir que de sensibiliser et de convaincre.

La restauration ou la réhabilitation de l'habitat traditionnel
29 % des demandes

1

La construction ou l'extension de maisons individuelles
23 % des demandes

2

La construction, l'extension et l'aménagement des abords d'exploitations agricoles
21 % des demandes

3

Les constructions et aménagements à vocation d'accueil, à usage professionnel ou commercial
13 % des demandes

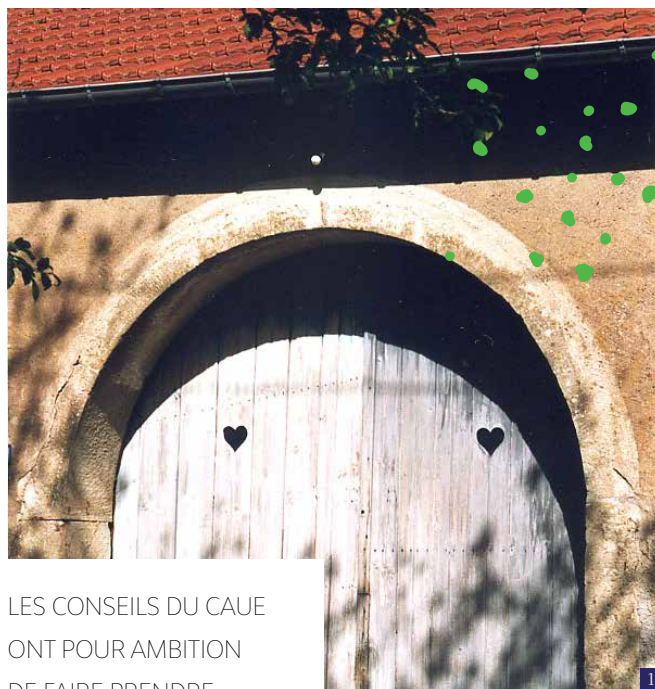
4

Les aménagements paysagers
9 % des demandes

5

Le ravalement des façades
5 % des demandes

6



LES CONSEILS DU CAUE ONT POUR AMBITION DE FAIRE PRENDRE CONSCIENCE DE LA DIMENSION COLLECTIVE DE TOUT ACTE INDIVIDUEL D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION. LE CAUE N'A LE POUVOIR QUE DE SENSIBILISER ET DE CONVAINCRE.

En 2020
le CAUE des Vosges a conseillé **324** particuliers

L'interruption du service durant les 14 semaines cumulées des deux périodes de confinement a fait chuter la statistique de **15 %** au regard de l'exercice précédent.

LES THÈMES D'INTERVENTION en 2020



4



7 Claude VALENTIN, architecte

2



3



5



6



UN ENGAGEMENT
 QUOTIDIEN AUPRÈS DES
 MAÎTRES D'OUVRAGE
 PUBLIC POUR NOURRIR
 LE DÉBAT ET LA RÉFLEXION
 QUI FAVORISERONT DES
 CHOIX ÉCLAIRÉS.

LE CONSEIL AUX COMMUNES ET GROUPEMENTS COMMUNAUX

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR RÉFLÉCHIR, DÉCIDER ET AGIR DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Parce qu'il n'y a pas de « petit projet » en terme de réflexion, le CAUE propose aux maîtres d'ouvrage public une approche globale propre à garantir, en amont des réalisations, la cohérence d'actions en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal.

LA MISSION DE CONSEIL : UNE ÉTAPE PRÉALABLE À UN NÉCESSAIRE RELAIS

Le CAUE ne se substitue ni aux structures, ni aux professionnels privés, il ne cherche pas à s'imposer à tous et partout, il n'assume en aucun cas de maîtrise d'œuvre. Indépendantes des missions dévolues aux architectes libéraux telles que définies dans la loi MOP, ses interventions contribuent à associer les compétences locales.

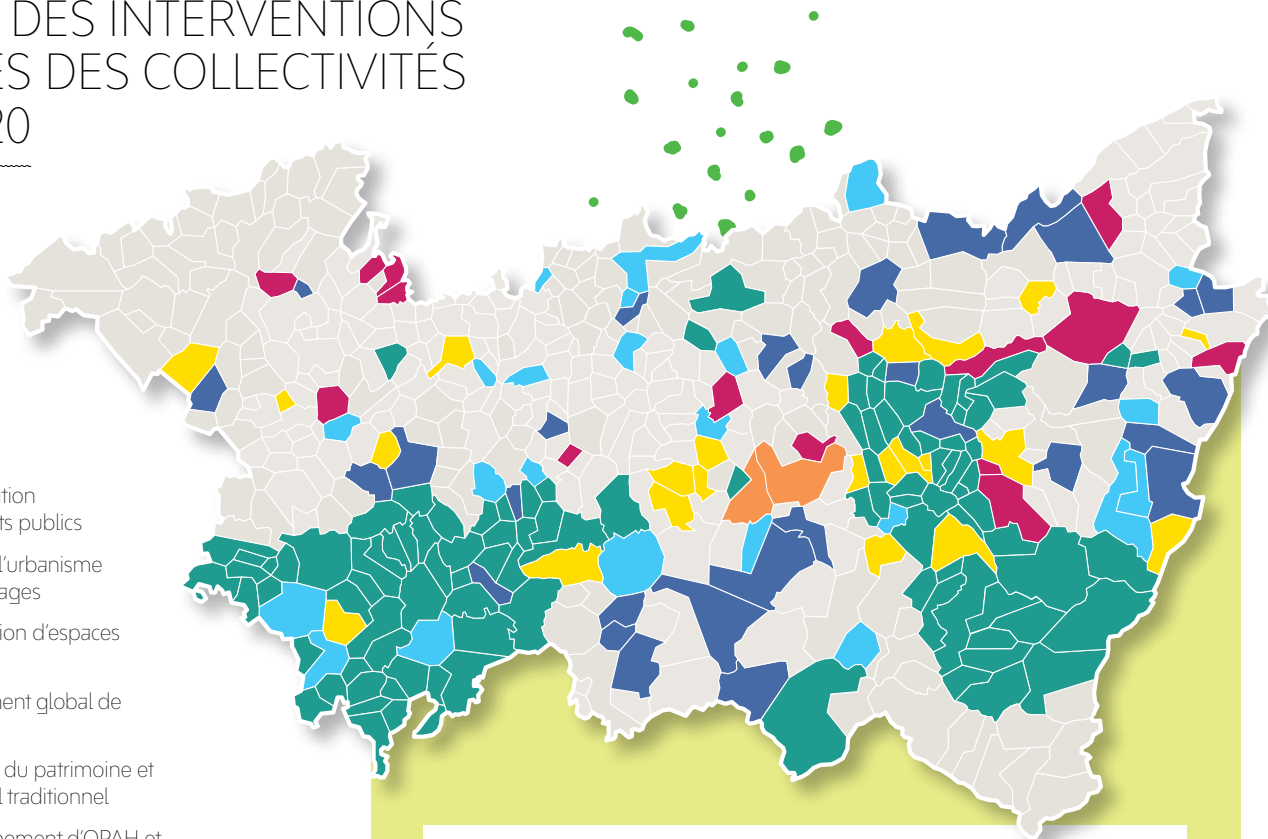
LE CONSEIL AUX COMMUNES : SATISFAIRE UNE DEMANDE RICHE ET MULTIPLE

Chaque collectivité est confrontée dans un contexte particulier, à des exigences précises et dispose pour les satisfaire de moyens qui lui sont propres. C'est pourquoi chacune des interventions de conseil, que le projet soit d'envergure ou d'intention plus modeste, pour le court ou le long terme, répond à une demande spécifique.



CARTE DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS EN 2020

- Programmation de bâtiments publics
- Gestion de l'urbanisme et des paysages
- Requalification d'espaces publics
- Aménagement global de bourgs
- Valorisation du patrimoine et du bâti rural traditionnel
- Accompagnement d'OPAH et de campagnes de ravalement de façades



LES THÈMES D'INTERVENTION en 2019

- 1** La gestion de l'urbanisme et des paysages
— 28 % des demandes
- 2** La programmation de bâtiments publics (en neuf et réhabilitation)
— 21 % des demandes
- 3** La requalification d'espaces publics
— 19 % des demandes
- 4** L'aménagement global de bourgs
— 19 % des demandes
- 5** La valorisation du patrimoine et du bâti rural traditionnel
— 11 % des demandes
- 6** L'accompagnement des OPAH/ le ravalement des façades
— 2 % des demandes

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INTERVENTIONS

SECTEUR CENTRE

31 % des demandes

Cantons de Bruyères, Charmes, Épinal 1, Épinal 2 et Golbey

SECTEUR MONTAGNE NORD

21 % des demandes

Cantons de Raon l'Étape, Saint-Dié 1 et Saint-Dié 2

SECTEUR MONTAGNE SUD

17 % des demandes

Cantons de Gérardmer, La Bresse, Le Thillot et Remiremont

SECTEUR PLAINE SUD-OUEST

17 % des demandes

Cantons de Darney et Vittel

SECTEUR PLAINE NORD-OUEST

8 % des demandes

Cantons de Mirecourt et Neufchâteau

SECTEUR DE LA VÔGE

6 % des demandes

Canton du Val d'Ajol

En **2020**
le CAUE des Vosges
a assuré **195**
interventions
de conseil

175 auprès de communes
et **20** auprès de structures intercommunales
Une première période de confinement
sanitaire de 8 semaines a entraîné un recul
des sollicitations de **8,5%** au regard
de l'exercice précédent.

LE PARTENARIAT

AVEC LE DÉPARTEMENT

AVEC LA DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DE LA CONTRACTUALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (DPCDD)

- Participation aux travaux du comité de pilotage du plan POLLINIZZ en faveur des « *Abeilles et insectes pollinisateurs* » ;

Partenariat technique dans le cadre de la mise en œuvre de la politique conjointement portée par le Département et l'État en faveur de la **revitalisation des bourgs-centres** dans les Vosges :

- Participation aux réunions d'étapes et de concertation avec les services du Département et de la DDT ;

1 2 3 • Dans le cadre des rencontres du réseau bourgs-centres, participation à deux conférences respectivement consacrées **aux commerces et aux tiers-lieux ainsi qu'aux journées d'échanges** avec l'ensemble des chargés de mission des collectivités vosgiennes engagées dans une démarche de revitalisation ;

- Préparation d'une **journée de formation sur le relais opérationnel** à destination des chargés de mission « bourg-centre » ;

- Échanges réguliers avec les chargés de mission territoire dans le cadre de **projets communaux et intercommunaux** ;



AVEC LA DIRECTION VOSGIENNE DES ROUTES ET DU PATRIMOINE (DRP)

SERVICE ROUTES

4 5 6 • Concertation ponctuelle dans le cadre de **projets à enjeux paysagers, urbains ou patrimoniaux** et notamment pour la **requalification de traverses ou de bourgs-centres** comme à Senones, Raon-l'Étape, Domèvre-sur-Durbion, Saulcy-sur-Meurthe, Contrexéville et Darney.





AVEC LA DIRECTION DE LA CULTURE, DU SPORT ET DE LA JEUNESSE (DCSJ)

ACTION CULTURELLE

- Participation à la concertation entre services du Département quant aux orientations et priorités en matière de programmation et *d'équipements culturels à Plombières-les-Bains* ;

MÉDIATHÈQUE DES VOSGES

- Partenariats techniques réguliers dans le cadre de *projets communaux ou intercommunaux de bibliothèques ou de médiathèques* ;

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

- 7 • Dans le cadre notamment du dispositif d'aides du Conseil Départemental des Vosges en faveur du *Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP)*, participation les 7 janvier, 6 mars et 2 juillet aux réunions d'instruction technique des dossiers de maîtrise d'ouvrage privée ou publique éligibles à un soutien financier ;

MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART ANCIEN ET CONTEMPORAIN

- 8 • Participation au comité de suivi du projet de requalification fonctionnelle, urbaine et paysagère du *parvis du Musée d'Art Ancien et Contemporain* à Epinal dans la continuité de l'accompagnement proposé en 2019 pour sa programmation et l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre ;

AVEC LA DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES (DAT)

SERVICE TOURISME

- Concertation ponctuelle dans le cadre de projets d'équipements, d'aménagements ou de constructions intéressant le *développement touristique du département* ;

SERVICE ENVIRONNEMENT

- 9 • Dans le cadre de la *démarche « Zéro Phyto »* portée par le Conseil Départemental, accompagnement technique pour l'aménagement d'un espace de convivialité ombragé dans l'enceinte du *collège de Senones* ;

AVEC LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

- 10 • Poursuite du partenariat technique avec le Service Presse pour le découpage en trois mini films *du court métrage présentant la mission de conseil du CAUE* auprès des particuliers, documentaire réalisé à l'occasion des 40 ans du CAUE.



LE PARTENARIAT

AVEC LA RÉGION ET L'ÉTAT

AVEC LES SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL

AVEC LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

1 2 • Poursuite du programme régional de promotion qualitative du bois en bardage des bâtiments agricoles : Dans les Vosges, 69 projets ont bénéficié en 2020 d'un conseil de terrain préalable à l'élaboration d'un permis de construire (34), d'une visite intermédiaire durant la mise en œuvre de la construction (12) ou d'une visite de conformité (23) ;



À LA CROISÉE DES POLITIQUES NATIONALES, RÉGIONALES ET DES INITIATIVES LOCALES, UNE CULTURE DU TERRITOIRE, DU PARTAGE ET DE L'ÉCHANGE.

AVEC LE SERVICE DE L'INVENTAIRE

3 • Participation à la réunion de restitution des travaux d'inventaire réalisés sur l'ex canton de Dompaire ;





UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

- 6 • Échanges techniques et concertation régulière dans le cadre du conseil aux collectivités et aux particuliers en amont des projets ou de l'instruction des dossiers de permis de construire et de déclarations de travaux ;
- Intervention conjointe, à la demande de l'association du Vieux Châtel, dans le cadre du stage annuel de formation d'animateurs de chantiers sur Monuments Historiques ;
- Partenariat technique dans le cadre de la mission confiée au CAUE par la Ville d'Épinal pour la révision de son nuancier ;

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)

- 7 • Contribution active aux travaux du comité de pilotage de l'appel à projets pour la revitalisation des bourgs centres conjointement porté par l'Etat et le Département ;
- Échange technique relatif à la mise en place du Comité Local de Cohésion des Territoires (CLCT), instance de gouvernance départementale pour l'action de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) ;
- 8 • Participation les 24 février et 24 novembre 2020 aux réunions du « Groupe Paysage » composé des principaux services et organismes intervenant dans le département dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'aménagement ;
- Concertations ponctuelles dans le cadre de projets communaux et intercommunaux d'extension et de requalification urbaines ;

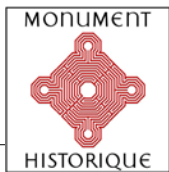
AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

- 4 5 • Participation aux travaux de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) qui s'est réunie les 5 mars, 3 décembre, 11 décembre et 16 décembre 2020 ;
- 6 • Participation au comité scientifique du projet de CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) porté par le Pays d'Épinal Cœur des Vosges labellisé Pays d'Art et d'Histoire ;

PRÉFECTURE DES VOSGES

- Participation aux travaux de la Commission Départementale de la Nature, du Paysage et des Sites (CDNPS) qui a été consultée par voie dématérialisée et s'est réunie le 15 octobre 2020 ;
- Participation à la réunion d'installation de la Commission de Conciliation en matière d'Urbanisme ;



Protections récentes



05 - Montiers-sur-Saône - Sarcophage d'Épinal

08 - Plombières - Manufacture des grands engins

04 - Larcusselle-devant-Nancy - papeterie de la Rocheville

Thématiques à développer

Patrimoine textile des Vosges, ancienne métallurgie meusienne, patrimoine verrier, industrie du XXe siècle
Nécessité d'élargir le champ du patrimoine industriel non seulement aux sites de production mais aussi au patrimoine qui en résulte : les grands bureaux, les cités ouvrières, les châteaux patronaux, les équipements sociaux etc.



4 - Langley - Grands-bureaux de Sainville

04 - Plombières - Cité de la cité de l'Est

01 - Saint-Hippolyte-les-Bains - cité ouvrière



LES ACTIONS ET DOCUMENTS DE SENSIBILISATION

ÉQUIPEMENTS PUBLICS EN MILIEU RURAL

« FAIRE VIVRE LES VILLAGES ET LEUR PATRIMOINE – SAISON 2 »

1 2 3 4 5 6 • À l'occasion de la tenue de son assemblée générale annuelle qui a réuni environ 120 personnes, le CAUE des Vosges a fait découvrir avec le concours des collectivités maîtres d'ouvrage et des architectes maîtres d'œuvre trois équipements publics ayant bénéficié d'un accompagnement préalable du CAUE : l'extension de la salle polyvalente de Girancourt, la reconversion d'une ancienne maison en médiathèque à Chaumousey et la restructuration-extension de la mairie de Sanchev.

En prélude aux visites, le cabinet d'architecture BOUILLON-BOUTHIER, l'agence HABA Architecture et Jean-François GEORGEL, architecte, avaient exposé aux participants la genèse et la démarche de conception de leurs projets respectifs.

NOURRIE DE L'EXPÉRIENCE ET DE LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DU TERRAIN, UNE ACTION PÉDAGOGIQUE TRANSVERSALE ET MULTIFORME AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS.



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, PATRIMOINE BÂTI ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

UNE PARTICIPATION AU SALON PLANÈTE ET ÉNERGIES

7 8 • En partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Centre Vosges, le CAUE des Vosges a participé pour la 4^{ème} année consécutive au salon Planète et Énergies qui s'est tenu à Epinal du 24 au 27 janvier 2020. L'association qui a accueilli de nombreux particuliers sur son stand a également, en partenariat avec le CAUE de Meurthe-et-Moselle, proposé au public du salon une conférence intitulée « Allier confort et modernité dans le bâti ancien, c'est possible ! ».





“URBANISME ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE”

UNE PARTICIPATION AUX UNIVERSITÉS DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS

9 10 11 12 - En partenariat avec l'Association des Maires des Vosges, le CAUE des Vosges a participé aux Universités des Maires et Présidents d'intercommunalités qui se sont tenues au Centre des Congrès d'Épinal les 3 et 4 septembre. Présente sur un stand durant ces deux journées d'accueil et d'accompagnement des élus locaux, l'association a expliqué et promu son rôle et ses missions de service public. Elle a également participé dans ce cadre à la table ronde consacrée à la thématique « *Urbanisme et transition écologique* » et participé à la signature officielle de la Charte de circulation agricole et forestière.



10



11



12

“CONFINEMENT, TÉLÉTRAVAIL ET HABITAT”

UNE PARTICIPATION À L'ÉMISSION « ÇA NOUS REGARDE » DE VIA VOSGES

13 14 - Aux côtés d'un notaire, d'un agent immobilier et d'une responsable bancaire, le CAUE des Vosges a participé à l'émission de Via Vosges du 29 octobre 2020 consacrée au marché immobilier. À l'aune de sa pratique quotidienne d'accompagnement des projets, l'association s'est plus particulièrement exprimée sur les incidences inédites du confinement et du développement du télétravail dans la relation du particulier à son habitat.



13



14

ARCHITECTURE QUOTIDIENNE

UNE ACTION CONCERTÉE DE TERRAIN POUR PROMOUVOIR LA QUALITÉ DES PROJETS PRIVÉS

15 16 17 - Le CAUE a poursuivi sur les territoires des communautés de communes des Hautes Vosges et des Vosges Côté Sud-Ouest ainsi qu'à Thion-les-Vosges une démarche de sensibilisation et de conseil en amont des demandes d'autorisations administratives pour des projets privés de construction, de réhabilitation et d'aménagement. Cette action poursuit un triple objectif :

- d'une part, conseiller concrètement et « à domicile » le particulier porteur d'un projet ;
- d'autre part, sensibiliser les élus locaux aux enjeux d'évolution de leur cadre de vie bâti et contribuer à la mise en œuvre de programmes d'actions en lien avec les plans de paysage ;
- enfin, conforter les acquis professionnels des services techniques municipaux en développant dans leur pratique quotidienne l'esprit d'analyse critique, le questionnement et l'anticipation.

Vous envisagez de construire, transformer, rénover, ravalement, agrandir...
Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement met à votre disposition un architecte ou un paysagiste pour un **CONSEIL** indépendant sur site gratuit.

si vous êtes prêt, contactez-nous !
03 29 29 99 40
caue@vosges.fr

15

Pour vos projets de construction, de rénovation, de transformation, de remodelage de façade, d'extension...
LES CONSEILS D'UN ARCHITECTE

la Communauté de Communes vous propose la **visite gratuite** d'un architecte du CAUE des Vosges pour vous conseiller.

16

CONSEILS
VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX SUR VOTRE MAISON OUVRIÈRE OU SES ABORDS ?
La Mairie de Courmoulin-Verges vous propose la **VISITE GRATUITE** d'un architecte du CAUE pour vous **CONSEILLER** dans votre projet !

RENSEIGNEMENTS / RDV Permanences les jeudis après-midi

17

LE SERVICE PÉDAGOGIQUE

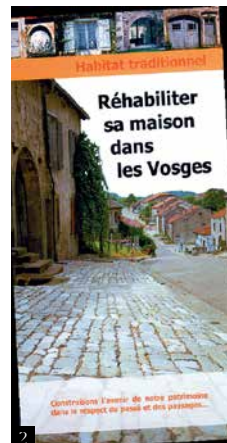
UN ACCÈS IMMÉDIAT
ET TOUT PUBLIC À
DES RESSOURCES
ET UN FONDS
DOCUMENTAIRES
RICHES ET SPÉCIALISÉS.

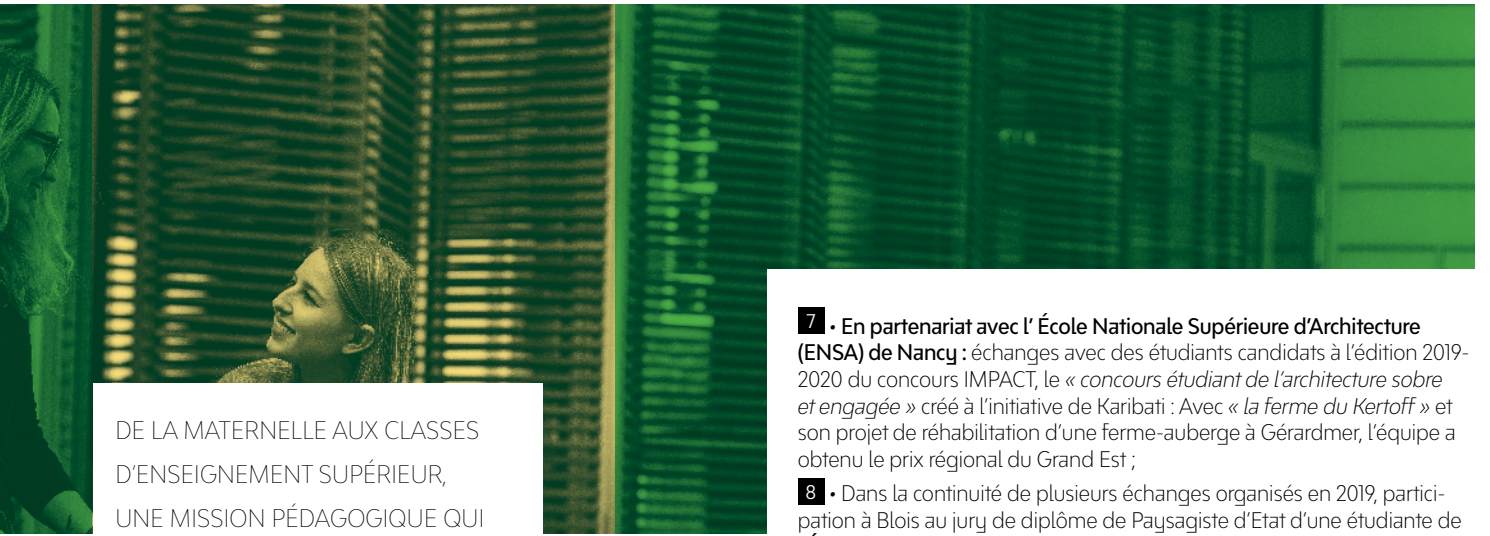
LE SERVICE DE DOCUMENTATION

- Réalisation de 106 recherches personnalisées et bibliographies spécifiques ;
 - Prêt de 90 documents et ouvrages ;
- Poursuite de l'informatisation du fonds documentaire qui compte désormais 19502 notices dont 10016 notices « bibliothèque », 8069 notices « multimédia », 1065 notices « production CAUE » et 352 notices « ressources en ligne » ;
 - 1 • Diffusion, lors de l'AG annuelle, du recueil « le CAUE dans la presse en 2019 » ;
 - 2 • Diffusion de la revue de presse « LA SELECTION », outil de veille quotidienne sur l'actualité en AUE accessible depuis le portail internet du CAUE ;
 - 2 • Mise à jour de la plaquette « Réhabiliter sa maison dans les Vosges » ;
 - Mise à jour et diffusion de la plaquette de présentation du service de documentation ;
 - Gestion du compte facebook@caue88 créé en juillet 2017 ;
 - Élaboration à l'attention du grand public de documentations spécifiques et de bibliographies sélectives pour le salon Planète et Énergies ainsi que pour les Universités des Maires ;
 - 3 • Contribution à l'organisation en ligne du concours de dessins destiné aux enfants du 29 avril au 11 mai « Dessine une maison, évadons-nous du confinement » : création d'une page dédiée sur le portail documentaire, intégration d'une affiche et d'un kit mis à la disposition des enfants, publication quotidienne d'un dessin sélectionné et du palmarès des lauréats. Le concours qui a suscité une quinzaine de candidatures a distingué 2 lauréats : Timoté pour le prix de L'Originalité et Faustine pour le prix de La Belle Histoire.
 - Encadrement partiel de stages de collégiens de 3^{ème} : présentation du service de documentation, exercices sur des moteurs de recherches, réalisation de maquettes de fermes traditionnelles, analyse de dessins d'architectes...
 - 4 • Administration du portail documentaire et site institutionnel du CAUE des Vosges qui en 2020 a reçu en moyenne 6 669 visites par mois, en progression de +36% par rapport à l'exercice 2019 ; Poursuite de la réflexion quant aux nouveaux produits et services documentaires susceptibles d'être proposés dans ce cadre.



LE CAUE
DANS LA PRESSE
2019





DE LA MATERNELLE AUX CLASSES
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
UNE MISSION PÉDAGOGIQUE QUI
PARTICIPE DE L'ACTION CULTURELLE
SUR LE LONG TERME.

LE PARTENARIAT AVEC LE MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

• Échanges techniques avec deux étudiants de Sciences Po dans le cadre de la préparation d'Ateliers des Territoires ;

5 6 • En partenariat avec l'École d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes et l'Université de Lorraine :

- accompagnement pédagogique des étudiants de la promotion 2019-2020 de la Licence Professionnelle Infographie Paysagère, participation aux ateliers et au jury de restitution des projets ;
- accompagnement pédagogique de la promotion 2020-2021 de la Licence Professionnelle Infographie Paysagère : Visite du site de Montbois à Nancy retenu pour cadre d'exercice pédagogique et participation à un atelier de travail avec les étudiants ;
- participation à titre consultatif au Conseil de Perfectionnement de l'Université de Lorraine ;

7 • En partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy : échanges avec des étudiants candidats à l'édition 2019-2020 du concours IMPACT, le « concours étudiant de l'architecture sobre et engagée » créé à l'initiative de Karibati : Avec « la ferme du Kertoff » et son projet de réhabilitation d'une ferme-auberge à Gérardmer, l'équipe a obtenu le prix régional du Grand Est ;

8 • Dans la continuité de plusieurs échanges organisés en 2019, participation à Blois au jury de diplôme de Paysagiste d'Etat d'une étudiante de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage avec pour sujet de réflexion : « Du champ à l'usine, comment les ressources vosgiennes et le passé industriel peuvent-ils soutenir une filière textile durable ? » ;

9 • En partenariat avec le Centre de Formation Rural de Gugnécourt, intervention auprès de la classe de BTSA ACSE (Analyse, Conduite et Stratégies de l'Entreprise agricole) sur les thématiques de la **qualité architecturale et de l'insertion paysagère des bâtiments agricoles** ;

• En partenariat avec le Lycée Claude Gellée d'Épinal, préparation avec une enseignante en arts plastiques, au profit d'élèves de 1^{ère} option art, d'un atelier de 2 séances programmées au printemps 2020 et finalement différées en raison du confinement sanitaire ;

10 11 • En partenariat avec l'École Reillon de Remiremont, préparation à l'intention des élèves de CE1 de la classe ULIS d'un atelier pédagogique en 3 séances programmées au printemps 2020, finalement ajournées par les deux périodes de confinement successives ;

• Accueil durant l'année de 4 stagiaires auprès de la secrétaire-comptable, de la documentaliste et des chargés d'études : 3 collégiennes et 1 lycéenne d'enseignement professionnel ;



LES ACTIONS DE FORMATION - SENSIBILISATION, LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU CADRE DE VIE

POUR LA PROMOTION DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DU CAUE

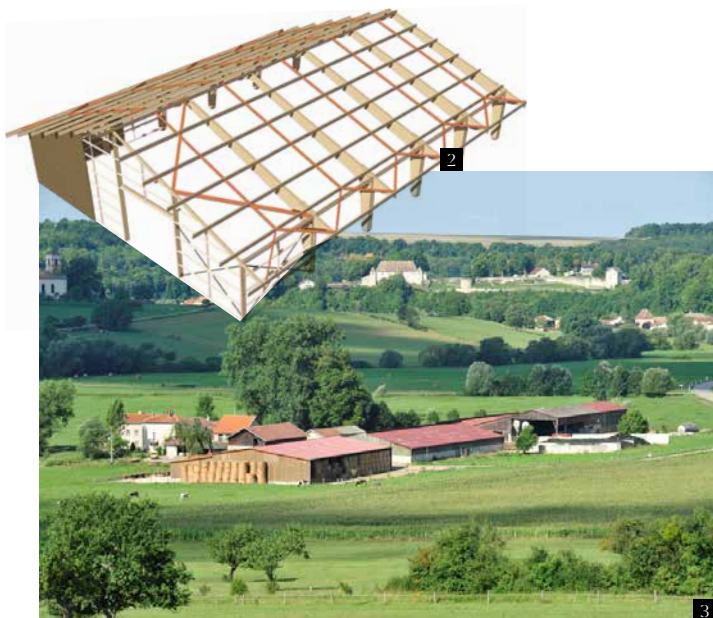
- En partenariat avec l'Association des Maires des Vosges, participation aux Universités des Maires et Présidents d'intercommunalités qui se sont tenues au Centre des Congrès d'Epinal les 3 et 4 septembre 2020 ;

1 • Conception et réalisation en partenariat avec **Le Gorille en Cravate** de 3 kakémonos présentant respectivement le statut, le rôle et le champ d'action du CAUE, ses missions de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités ainsi que son service de conseil aux particuliers ;

POUR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES

2 3 • En partenariat avec la **Chambre d'Agriculture des Vosges**, poursuite du programme régional de promotion qualitative du bois en bardage des bâtiments agricoles : 69 dossiers concernés en 2020 pour une visite-conseil préalable (34), une visite intermédiaire en cours de chantier (12) ou une visite de conformité (23) ;

- En partenariat avec la **Chambre d'Agriculture des Vosges**, accompagnement-conseil de projets bénéficiant de dérogations par la proposition de mesures compensatoires en matière d'amélioration paysagère et/ou architecturale ;



POUR LA PROMOTION ET LA DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

- Participation aux réunions du Conseil d'Administration de **VOSGELIS** ;
- Concertation régulière avec l'**Agence Technique Départementale (ATD)** dans le cadre de la convention d'objectif partenarial conclue entre les deux organismes - Participation à l'assemblée générale annuelle de l'ATD qui s'est tenue le 27 janvier 2020 ;
- Participation à la Commission « **HANDBAT** » mise en place par la **CAPEB** et destinée à valoriser les compétences professionnelles des artisans qui s'engagent dans une démarche qualité et plus spécifiquement en faveur des personnes en situation de handicap ;
 - Échanges techniques avec le Directeur et des administrateurs du **Centre de Formation Rural de Gugnécourt** quant à la programmation architecturale et urbaine de son projet de développement dans les domaines de la restauration, du tourisme associatif, des ressources multimédias et de l'action sociale
- Organisation en ligne d'un concours de dessins **destiné aux enfants**, intitulé « **Dessine une maison, évadons-nous du confinement** » : création d'une page dédiée sur le portail documentaire, intégration d'une affiche et d'un kit mis à la disposition des enfants, publication quotidienne d'un dessin sélectionné et du palmarès des lauréats ;
- Participation aux assemblées générales annuelles et à des réunions de conseil d'administration de divers organismes tels que **le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes**, **l'association Commande et Architecture Publique et Privée**, **la Maison de l'Architecture de Lorraine**, **la FDBTP** et le collectif **Région Architecture**.



LA CONCERTATION
AVEC LE RÉSEAU
PROFESSIONNEL
ET INSTITUTIONNEL
POUR CONJUGUER
LES COMPÉTENCES
AU SERVICE D'ENJEUX
DÉPARTEMENTAUX.



- Préparation avec le **CAUE de Meurthe-et-Moselle**, en partenariat avec la **délégation Grand Est de la Fédération Française du Paysage et la Maison de l'Architecture de Lorraine**, d'une demi-journée de visites de réalisations vosgiennes accompagnées par le CAUE des Vosges : la renaturation de la place de la fontaine Saint-Paul à Aulnois ainsi que la requalification des usoirs et de la traverse de Frebécourt ;

- En partenariat avec l'**Espace Info Energie (EIE) du Pôle d'Equilibre Territorial (PETR) du Pays de la Déodat**, poursuite à titre expérimental des permanences conseil au profit des particuliers visant à concilier objectifs d'amélioration des performances énergétiques et enjeux de valorisation du cachet patrimonial du bâti ;

- Échanges techniques réguliers avec l'**ALEC et les conseillers des EIE (Espace Info Energie)** dans le cadre des missions de conseil aux particuliers et aux collectivités ;

POUR LA REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

- Participation aux réunions d'étapes et de concertation avec les services du Département et de la DDT ;



- Dans le cadre des rencontres du réseau bourgs-centres, participation à deux conférences respectivement consacrées aux commerces et aux tiers-lieux ainsi qu'aux journées d'échanges avec l'ensemble des chargés de mission des collectivités vosgiennes engagées dans une démarche de revitalisation ;

POUR LA PROMOTION D'UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

- Participation aux travaux de divers comités de pilotage mis en place par le **SCoT des Vosges Centrales** ;

- Participation, en partenariat avec l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Centre Vosges**, au salon Planète et Energies qui s'est tenu à Epinal du 24 au 27 janvier 2020 : accueil de nombreux particuliers sur le stand du CAUE des Vosges et animation en partenariat avec le **CAUE de Meurthe-et-Moselle** d'une conférence intitulée « *Allier confort et modernité dans le bâti ancien, c'est possible !* » ;

- Dans le cadre du projet ESaléas (Etablissements de Santé face aux aléas climatiques), participation au groupe de travail piloté par l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** visant la création et l'expérimentation d'un outil d'autodiagnostic en matière de prévention des risques de canicules au sein des EHPAD ;

4 • Préparation en vue de sa diffusion et d'un accompagnement pédagogique dans les **territoires partenaires** de la brochure-bilan de l'appel à idées « *Idées d'habitat pour un idéal habité* »

POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI

FONDATION 5 • Dans le cadre du dispositif d'aides du Conseil Départemental des Vosges en faveur du Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP), participation aux réunions d'instruction technique des dossiers proposés pour un label de la **Fondation du Patrimoine** ;

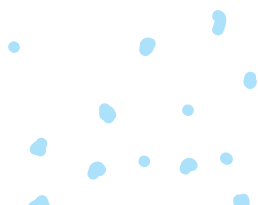


- À l'occasion de l'AG annuelle réunissant de **multiples partenaires**, organisation sous l'intitulé « Faire vivre les villages et leur patrimoine bâti » d'une demi-journée de visites d'équipements publics en milieu rural ;

- À la demande de l'**Association du Vieux Châtel**, intervention le 24 avril en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre du stage d'animateur de chantiers sur Monuments Historiques : présentation du CAUE, de son rôle et de ses missions ;

- Participation, aux côtés d'un notaire, d'un agent immobilier et d'une responsable bancaire, à l'émission « *Ça nous regarde* » de **Via Vosges** consacrée au marché de l'immobilier ;

- En partenariat avec l'**Architecte des Bâtiments de France**, le **Service Régional de l'Inventaire** et l'**association « Petites Cités de Caractère »**, participation à la commission d'instruction de la candidature au label de la ville de Senones ;



POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA VALORISATION DES PAYSAGES

- 1 • Participation aux travaux du comité de pilotage de l'opération « *Plantez des haies !* » composé du **Conseil Départemental des Vosges**, de la **Chambre d'Agriculture**, de la **Fédération Départementale des Chasseurs** et de la **DDT** ;
- Participation au comité de pilotage du **Plan POLLINIZZ** en faveur des abeilles et insectes pollinisateurs » conduit par le **Conseil Départemental** ;
- 2 • Dans le cadre de la démarche « *Zéro Phyto* » portée par le Conseil Départemental, accompagnement technique pour l'aménagement d'un espace de convivialité ombragé dans l'enceinte du **collège de Senones** ;



LA PARTICIPATION AUX COMMISSIONS DE JURYS

Dans l'objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie, le CAUE s'associe régulièrement aux travaux de commissions techniques pour aider les maîtres d'ouvrage public à définir des critères de sélection pertinents lors des jurys de concours d'architecture ou d'urbanisme. En toute indépendance et neutralité, sans tutelle ni intérêt dans la maîtrise d'œuvre, le CAUE s'efforce de mettre en évidence les enjeux propres à chaque opération et propose une analyse professionnelle de la qualité des projets ou des candidatures proposés. En 2020, le CAUE des Vosges a participé à 4 commissions de jurys relatives aux opérations de :

- Réaménagement global du site du SICOVAD à Epinal-Razimont
 - 2nde phase du concours ;
- Création d'une maison de santé et d'une pharmacie à Eloyes
 - 1^{ère} et 2nde phases du concours ;
- Construction d'un immeuble de bureaux à Epinal pour la MSA Lorraine
 - 1^{ère} et 2nde phases du concours ;
- 3 4 • Construction à Uxegney de l'immeuble de bureau du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique territoriale des Vosges - 1^{ère} et 2nde phases du concours ;



L'URCAUE DE LORRAINE A ENGAGÉ OU POURSUIVI EN 2020 DIVERSES ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LES INSTANCES RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES :

BARDAGE BOIS ET BÂTIMENTS AGRICOLES

Partenariat avec la Région et les 4 Chambres Départementales d'Agriculture

Action pilotée par le CAUE des Vosges



- Poursuite de l'action de promotion de la qualité paysagère et architecturale des exploitations agricoles qui a concerné 112 dossiers en Lorraine dont 69 pour le seul département des Vosges.

"RÉALISATIONS EN LORRAINE"

5. Action associant les documentalistes et chargés de communication des quatre CAUE. Régulièrement enrichi depuis sa création, ce référentiel régional compte au 31 décembre 2020 78 opérations de constructions publiques et 20 d'espaces publics.



"ITINÉRAIRES D'ARCHITECTURE EN LORRAINE"

• Partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) et le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC)

Enrichissement progressif du site internet « Itinéraires d'Architecture », outil ludique et interactif inauguré en 2017 permettant au grand public de découvrir ou redécouvrir le patrimoine architectural contemporain à partir de réalisations référencées en fiches descriptives et itinéraires thématiques.



> PAR AILLEURS :

- L'URCAUE a poursuivi les échanges avec ses partenaires techniques ou institutionnels régionaux : ENSAN, CROA, DRAC, EPFGE, Maison de l'Architecture, EnviroBat, Région Architecture...
- Afin de coordonner les actions relevant de l'échelon régional, les directeurs des 7 CAUE du Grand Est se sont réunis le 27 novembre 2020.
- L'URCAUE a contribué à l'organisation des Prix EnviroBat Grand Est dont la cérémonie de remise, s'est tenue le 10 septembre 2020 dans les locaux de la Fédération Française du Bâtiment à Nancy.



L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DE LORRAINE

CRÉATION OFFICIELLE DE L'UNION RÉGIONALE DES CAUE DU GRAND EST

6 Plusieurs étapes ont jalonné la « transformation » de l'URCAUE de Lorraine en URCAUE du Grand Est :

Le 14 janvier, une réunion du Conseil d'Administration de l'URCAUE de Lorraine

Préalable indispensable à la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, cette réunion a validé les modalités de création de l'URCAUE du Grand Est ainsi que la proposition de refonte des statuts.

Le 30 janvier, une Assemblée Générale Extraordinaire de l'URCAUE de Lorraine

Son ordre du jour ayant successivement permis d'adopter la refonte des statuts, de constater l'adhésion des nouveaux membres, la modification de la dénomination sociale, le nouveau Conseil d'Administration et de donner pouvoirs au Président, cette Assemblée Générale Extraordinaire a officialisé la transformation de l'URCAUE de Lorraine en URCAUE du Grand Est.

Le 18 février, la première réunion du Conseil d'Administration de l'URCAUE du Grand Est

Le CA a procédé à la désignation des membres du bureau :

Président : Christian TARANTOLA, Président du CAUE des Vosges

Vice-Présidents : Hélène SIGOT-LEMOINE, Présidente du CAUE de la Meuse et Bertrand FRITSCH, administrateur du CAUE du Haut-Rhin

Trésorier : Philippe KLEIN, administrateur du CAUE du Bas-Rhin

Secrétaire : Mireille REGENT, Vice-présidente du CAUE des Vosges.

Le CA a ensuite validé un barème de cotisation et adopté pour le logo de l'Union Régionale la charte graphique conçue à l'intention du réseau par la Fédération Nationale.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DURANT L'ANNÉE 2020

8 salariés pour 7,2 ETP

Directeur : **Jean-Marie GROSJEAN**, architecte (c)

Directeur-adjoint : **Frédéric GOLTL**, architecte (f)

Conseillers-chargés d'études :

Eléonore BARON, architecte (g)

Jérôme MARQUIS, paysagiste (a)

Denis VALLETTE, architecte (e)

Sébastien LABRUYÈRE, architecte (h)

Secrétaire-comptable : **Pascale BEULNÉ** (d)

Documentaliste : **Christelle CHEVALME** (b)



LA FÉDÉRATION NATIONALE ET LE RÉSEAU DES CAUE

En 2020, le CAUE des Vosges a répondu à diverses enquêtes thématiques de la FNCAUE. Il a également partagé diverses expériences et supports documentaires avec les CAUE de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, de l'Eure, de la Nièvre et des Pyrénées Atlantiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidé depuis le 11 juillet 2011 par **M. Christian TARANTOLA**, Conseiller Départemental du canton de Bruyères, le Conseil d'Administration réunit au niveau départemental 21 membres représentant les compétences politiques et techniques liées à l'aménagement du territoire. Il est chargé d'orienter l'action du CAUE en fonction des enjeux départementaux et dans le cadre des objectifs fixés par la loi sur l'Architecture.



LES RENDEZ-VOUS STATUTAIRES EN 2020

Réunion du Conseil d'Administration :
le 8 septembre 2020

Assemblée Générale annuelle :
Le 16 octobre 2020 à GIRANCOURT

Le CAUE, à cette occasion, a proposé un programme de visites sur le thème des équipements publics en milieu rural :
« Faire vivre les villages et leur patrimoine – Saison 2 »



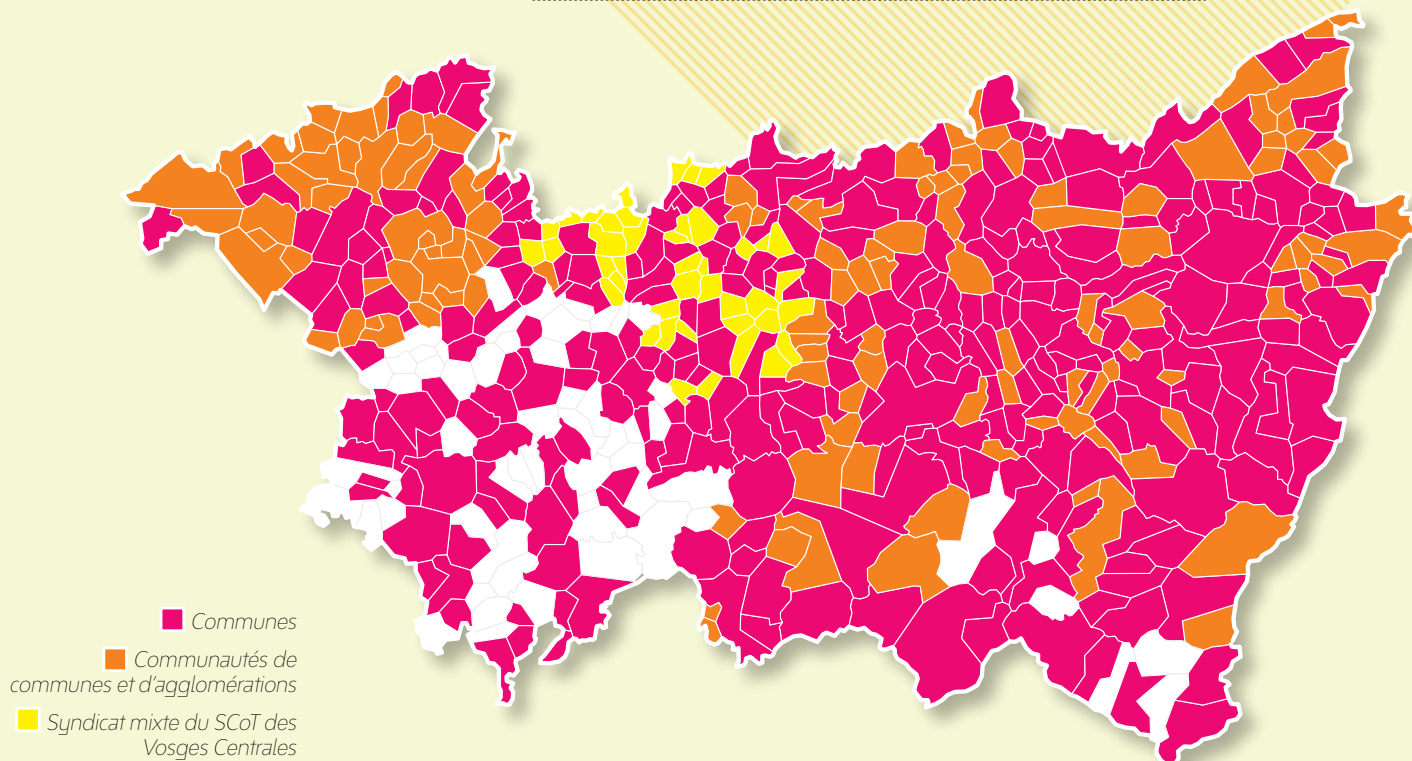
LES MEMBRES ADHÉRENTS

L'adhésion au CAUE est un acte volontaire qui contribue à soutenir et à développer l'action de l'association. Au nombre de **374**, les membres adhérents se répartissent ainsi :

- Membres de droit représentant l'État : **3**
- Membres de droit désignés par le Conseil Départemental : **6**
- Personnes qualifiées désignées par le Préfet : **6**
- Architectes et autres professionnels : **40**
- Organismes, associations et établissements scolaires : **29**
- Communes : **283**
- Structures intercommunales : **7**

CARTE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES DU CAUE DES VOSGES EN 2020

Les communes et les structures intercommunales adhérentes représentent globalement **458 communes**, soit plus de **90 % des communes vosgiennes**





*“L’architecture est une expression
de la culture. La création
architecturale, la qualité des
constructions, leur insertion
harmonieuse dans le milieu
environnant, le respect des paysages
naturels ou urbains ainsi que
du patrimoine sont d’intérêt public...”*

*Extrait de l’article 1 de la loi sur l’architecture
du 3 janvier 1977*



Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement des Vosges

Conseil Départemental - 88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. 03 29 29 89 40 - Fax 03 29 29 89 45
Mail : caue88@vosges.fr - Site : www.caue88.com

